

Février 2014



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Trente-deuxième session

Rome (Italie), 24-28 février 2014

État d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales dans la région Proche-Orient

I. Généralités et contexte

1. Afin de remédier à l'insuffisance de données et d'informations de base dans les pays en développement et de répondre aux nouveaux besoins de données et d'informations, une Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été mise au point par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en collaboration avec la Banque mondiale. La Stratégie mondiale a été approuvée en février 2010 par la Commission de statistique des Nations Unies et a été aussi résolument appuyée par le Conseil et la Conférence de la FAO.
2. La Stratégie mondiale est un cadre global visant à améliorer de manière durable les statistiques sur l'agriculture, l'élevage, l'aquaculture, la pêche artisanale et la foresterie dans les pays en développement. Elle répond également aux nouveaux besoins de données liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'impact des activités agricoles sur l'environnement. Le Plan d'action mondial y associé a pour objectif d'apporter une aide à 90 pays, dont cinq appartenant à la région Proche-Orient, au cours des cinq prochaines années.
3. Le Plan d'action mondial est exécuté aux niveaux mondial, régional et national et comprend une assistance technique, une formation et des activités de recherche ainsi qu'un mécanisme de gouvernance. Au niveau mondial, le programme est axé sur l'établissement des normes techniques et sur la coordination stratégique des plans d'action régionaux.
4. Des ressources sont fournies grâce à la création du Fonds fiduciaire mondial multidonateurs géré par la FAO faisant office d'administrateur du Fonds, tandis que le Bureau mondial, hébergé par la Division de la statistique de la FAO, donne des indications techniques générales à tous les niveaux. Le Fonds apporte un soutien à des activités mondiales, régionales et nationales.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj296f

5. Le programme est mis en œuvre dans toutes les régions en développement, à savoir l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique ainsi que la Communauté des États indépendants (CEI). Il s'agit dans chaque région d'intégrer le cadre mondial en tenant compte des besoins régionaux, d'entreprendre des évaluations nationales, de fournir une assistance technique et une formation au niveau national et d'assurer la liaison avec les bureaux internationaux, régionaux et sous-régionaux.
6. La mise en œuvre, impulsée par les pays, comporte une évaluation détaillée des systèmes de statistiques agricoles des pays comme point de départ et base de la formulation de propositions nationales à court terme (faire face aux besoins urgents) et comme élément essentiel pour l'élaboration de stratégies sectorielles à long terme.
7. La Stratégie mondiale a en particulier pour objectif d'aider les pays à produire et à utiliser les données et les informations de base nécessaires pour faciliter la prise de décision au niveau national et le suivi des objectifs de développement internationaux. Pour ce faire, il faudra:
 - donner à certains pays les moyens de produire et de diffuser des statistiques pertinentes de qualité et d'actualité;
 - aider les pays visés à mettre en place un système durable de statistiques agricoles en coordonnant et en intégrant l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux;
 - dispenser une formation afin d'augmenter le nombre de personnes intervenant dans les statistiques agricoles qui sont dotées des compétences appropriées pour utiliser des méthodologies d'un bon rapport coût-efficacité en matière de collecte, d'analyse et de présentation des données.

II. Statistiques agricoles: défis à relever dans la région Proche-Orient

8. Dans de nombreux pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, les systèmes de statistiques agricoles sont problématiques, faibles, non coordonnés, mal financés et surtout non viables, et leurs produits sont insuffisants tant sur le plan de la quantité et de la qualité que sur celui de la diffusion. Parallèlement, les utilisateurs de données aux niveaux national, régional et international ont besoin en continu de données de qualité, mais les bureaux nationaux de statistiques qui produisent les données et les informations n'ont malheureusement pas les capacités qui leur permettraient de produire les informations demandées en temps voulu.
9. L'évaluation effectuée récemment (voir la section V du présent document) a fait ressortir les principales faiblesses des systèmes statistiques dans la région Proche-Orient, en particulier:
 - cadres juridiques obsolètes et absence d'un Plan stratégique national pour les statistiques agricoles et rurales;
 - capacités médiocres en matière de collecte, de compilation, de stockage, de diffusion et d'utilisation des statistiques en raison de la formation insuffisante des intervenants et des enquêteurs;
 - systèmes de statistiques non coordonnés qui expliquent les données statistiques incohérentes et contradictoires fournies par certains producteurs;
 - manque de normalisation et d'harmonisation des concepts, des définitions, de la classification et de la compréhension des besoins des utilisateurs;
 - médiocrité des données administratives et retard dans la diffusion des statistiques;
 - absence d'une Commission des statistiques agricoles dans la région (comme la Commission africaine des statistiques agricoles, la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, etc.) qui harmonise les systèmes des divers pays.
10. En raison de ces faiblesses, les pays de la région ont beaucoup de mal à relever les défis que comportent les activités plus complexes visant à obtenir des statistiques agricoles de qualité. Afin de faire face à ces demandes pressantes, il devient essentiel de mettre au point un *Plan*

d'action régional pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale qui permettra d'améliorer les statistiques agricoles et rurales.

III. Justification, synergies, parties prenantes et bénéficiaires visés

11. Il est essentiel d'améliorer les statistiques agricoles et rurales pour résoudre les nombreux problèmes structurels et nouveaux qui touchent la région Proche-Orient. Au fil des ans, le manque de données fiables et de qualité a constitué pour la FAO et d'autres partenaires du développement un frein important à l'obtention de résultats durables. Il s'ensuit que le Plan d'action régional aura pour objectif de renforcer la disponibilité, la qualité et la pertinence des données alimentaires et agricoles, ce qui permettra de prendre des mesures fondées sur des éléments concrets.
12. Un Plan d'action régional s'impose pour améliorer les capacités en matière de statistiques agricoles dans la région et mettre en place un cadre de qualité des statistiques assurant une plus grande transparence des données produites par les pays. Ce Plan servira également de base pour mobiliser des ressources à l'appui de l'exécution de ce programme de renforcement des capacités.
13. Le Plan permettra aux instituts nationaux de statistiques d'avoir accès aux méthodologies et aux outils les plus nouveaux. En outre, il renforcera les réseaux avec les pays membres et les partenaires, offrant ainsi la possibilité de réunir toutes les parties prenantes et d'établir une tribune d'experts pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Par ailleurs, l'établissement d'un lien entre les statistiques agricoles et la résilience des moyens d'existence, les questions de sécurité alimentaire et de nutrition, y compris les disparités hommes-femmes, le développement agricole et rural ainsi que les politiques commerciales renforcera également la qualité et l'exhaustivité des données statistiques.
14. La mise en œuvre du *Plan d'action régional* s'appuiera sur la collaboration et la coopération avec des organes régionaux, des partenaires régionaux, le bureau mondial et les bailleurs de fonds. Une collaboration sans faille devra être mise en place avec les pays nord-africains visés par le Plan d'action africain. Les pays nord-africains ont déjà achevé la première évaluation et le Maroc a été l'un des 12 pays prioritaires à recevoir un appui des partenaires africains chargés de la mise en œuvre en 2013. Les échanges d'information et de savoir-faire avec la BAfD et la CEA bénéficieront aux pays de la région Proche-Orient.
15. Les bénéficiaires directs du projet seront les pays de la région, en particulier les instituts nationaux de statistiques. Les autres bénéficiaires seront tous les utilisateurs et producteurs de données dans et hors de la région. Les principales parties prenantes qui pourraient participer à la mise en œuvre du Plan sont des organisations régionales (CESAO, OADA), des bailleurs de fonds comme la Banque islamique de développement (BID) et le Fonds arabe ainsi que des institutions régionales, notamment le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), et l'Institut arabe de formation et de recherche en statistique (ATRIS).

IV. Impact, résultat et principaux effets directs de la Stratégie

16. L'objectif global de l'élaboration de la *Stratégie régionale* est d'améliorer les statistiques agricoles pour le Proche-Orient et de renforcer la capacité des systèmes de statistiques agricoles nationaux, de produire, traiter, analyser et diffuser des données agricoles et rurales précises et fiables, comparables d'une période et d'un pays à l'autre. Cela contribuera au renforcement de la sécurité alimentaire, à la réduction de l'instabilité des prix des denrées alimentaires et à l'amélioration des revenus et du bien-être des populations rurales grâce à des politiques fondées sur des éléments concrets. En outre, cela permettra de formuler des politiques

reposant sur des éléments concrets et d'en assurer le suivi, politiques qui sont mises en place grâce aux données de qualité provenant de systèmes statistiques solides qui aideront à la réalisation de deux OMD qui sont cruciaux pour la région, l'OMD 1: «Réduire l'extrême pauvreté et la faim» et l'OMD 7: «Assurer un environnement durable».

17. Les effets directs du Plan d'action régional seront notamment:

- une augmentation substantielle du nombre de pays ayant la capacité de produire une série minimale de données essentielles, d'analyser les données et de diffuser les résultats pour répondre aux besoins actuels et nouveaux des parties prenantes nationales et internationales;
- une augmentation substantielle du nombre de pays ayant la capacité de mettre en place un système de statistiques agricoles durable grâce à la coordination et à l'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux;
- un nombre croissant de personnes intervenant dans les statistiques agricoles qui sont dotées des compétences appropriées grâce à la formation et à l'assistance technique.

18. Les principaux effets directs du Plan d'action régional seront notamment:

- Un mécanisme de gouvernance régional efficace est établi (c'est-à-dire que des structures appropriées sont mises en place et deviennent opérationnelles pour la mise en œuvre de la Stratégie au niveau régional).
- Des évaluations sont effectuées et les lacunes dans les données en ce qui concerne la série minimale de données de base sont identifiées.
- Des plans stratégiques pour les statistiques agricoles et rurales sont intégrés dans les stratégies nationales pour le développement des statistiques pour chaque pays.
- Une assistance technique est fournie pour améliorer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des instituts de statistiques agricoles nationaux.
- De nouvelles méthodologies d'un bon rapport coût-efficacité en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de données sont adoptées par les pays.
- Du matériel de formation adapté aux besoins régionaux est produit, y compris pour l'apprentissage électronique, à utiliser aux niveaux national et régional.
- Des systèmes comme CountrySTAT sont mis en place dans les pays pour un accès facile aux statistiques nationales et infranationales et leur diffusion.

V. Principaux volets du Plan d'action régional

A. Gouvernance

19. Le volet «gouvernance» vise à établir un cadre institutionnel et un mécanisme de coordination pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale dans la région Proche-Orient. Un mécanisme de gouvernance mondial permettant de coordonner l'exécution du Plan mondial est déjà en place et un Bureau mondial, hébergé par la Division de la statistique de la FAO, a été établi. Au niveau régional, il est prévu de créer un Comité directeur régional, en tant qu'organe de décision pour la mise en œuvre du Plan d'action régional, ainsi qu'un Bureau régional chargé de coordonner l'exécution du Plan d'action pour le Proche-Orient. Seront ensuite établis des Comités nationaux de coordination des statistiques agricoles dans chaque pays, dirigés par des coordonnateurs nationaux.

B. Évaluation nationale

20. Le Bureau régional pour le Proche-Orient a déjà effectué une première évaluation complète par pays à la fin de 2012. Cette évaluation a aidé à déceler les principales faiblesses des systèmes statistiques dans la région Proche-Orient. Sur la base de ces résultats, une évaluation approfondie est en cours dans les pays.

C. Assistance technique et plans de formation à l'appui du renforcement des capacités

21. Une assistance technique sera fournie pour aider les pays à formuler un Plan d'action national spécifique de mise en œuvre de la Stratégie mondiale dans le cadre de la Stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS). Ce Plan d'action tiendra compte des autres initiatives de renforcement des capacités en cours afin d'éviter le chevauchement des efforts et de coordonner les activités. Des normes statistiques et des directives techniques seront appliquées à tous les aspects du système de statistiques agricoles, y compris:
- mise en place et renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles relatives à l'intégration de l'agriculture dans le système statistique national;
 - conception et mise en œuvre d'un cadre directeur d'échantillonnage et d'un programme d'enquêtes intégré;
 - harmonisation des données provenant de différentes sources, notamment les données administratives, et intégration des données dans les domaines économique, social et environnemental pour la prise de décision.

VI. Mobilisation des ressources

22. La communication, le plaidoyer et la mobilisation des ressources seront des activités d'importance cruciale au cours des prochains mois. La CESAO a entrepris d'établir des mécanismes pour la mobilisation de ressources qui permettront de créer un fonds régional pour les statistiques. Cela comprendra une collaboration avec les bailleurs de fonds mondiaux ainsi que les bailleurs de fonds régionaux comme la Banque islamique de développement (BID) et débouchera sur la création d'un Fonds régional pour les statistiques pour le Proche-Orient.

VII. Actions et mesures immédiates

Les activités immédiates prévues consistent notamment à:

- établir des rapports d'évaluation par pays sur le niveau de développement et les besoins spécifiques des systèmes de statistiques agricoles nationaux;
- présenter les principales conclusions aux partenaires et aux parties prenantes;
- organiser des réunions et consultations d'experts afin d'élaborer le Plan d'action régional pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale;
- soumettre le Plan d'action régional pour approbation au Bureau de la statistique de la CESAO puis au Comité directeur de la Stratégie mondiale;
- mettre en place le comité directeur régional;
- conduire des missions visant à mobiliser des fonds auprès de partenaires du développement régionaux et internationaux.